Groupe des élues et élus communistes de la ville de Brest

Conseil municipal
Mardi 12 décembre 2023

Délibération n°69 –
Rénovation du bâtiment de l'Ehpad Louise Le Roux – Convention financière de clôture de la phase opérationnelle entre la Ville et la Sempi relative à la rénovation énergétique
Par Eric Guellec

Monsieur le Maire, chers collègues,

Le groupe des élus communistes votera cette délibération qui fait suite au refus, malheureusement, du Conseil Départemental du Finistère et de l'ARS de soutenir financièrement le projet d'investissement portant sur la rénovation des Ehpads Antoine Salaün & Louise Le Roux souhaité et impulsé par la Ville de Brest avec son Centre Communal d'Action Sociale, gestionnaire de ces établissements.

Disons-le, le refus de financement de l'ARS et du Conseil Départemental pour ce projet de rénovation a constitué un choc. Elle est particulièrement regrettable et déplorable.

Déplorable au regard des conséquences qu'elle emporte sur la vie quotidienne des résidents et résidentes ainsi que sur les personnels travaillant au sein de ces structures.

Déplorable également au regard des enjeux de société et des besoins énormes qui existent sur le sujet du Grand Age et qui vont continuer de s'accentuer ces prochaines années, y compris à Brest et particulièrement en matière d'hébergement des personnes âgées.

Chacun le sait : l'ensemble des Ehpads publics traversent aujourd'hui une crise grave à laquelle il faut ajouter des difficultés récurrentes de recrutement et la flambée des factures du fait de l'inflation.

En proie à des cures d'austérité répétées depuis des années de la part des gouvernements successifs, les collectivités territoriales, et notamment leurs CCAS, ne peuvent compter sur un réel soutien de la part de l'Etat, ni pour assurer leurs missions de service public, ni pour compenser les dépenses supplémentaires nécessaires engagées depuis trois ans, dans un contexte de crise sanitaire, visant à revaloriser – et c'est bien légitime - les rémunérations des personnels et répondre au plus juste aux besoins quotidiens des résidents et des résidentes.

Un mouvement « Ehpads Publics en Résistance », regroupant 130 maires bretons, auquel vous vous êtes associés, Monsieur le Maire, auquel la Ville de Brest s'est associé, a vu le jour à Plouha, dans les Côtes d'Armor, il y a plusieurs mois et a permis, malgré tout, d'obtenir quelques faibles avancées de la part de l'Etat.

C'est trop peu car avec une loi Grand Age qui tarde, avec une loi Bien Vieillir qui n'est pas au rendez-vous, c'est bien l'insuffisance chronique des moyens consacrés par l'Etat à la prise en charge des personnes vieillissante, et plus globalement celles en perte d'autonomie, qui domine et qui nous éloigne donc un peu plus aujourd'hui de la société que nos concitoyens et nos concitoyennes, ainsi que tous les professionnels du secteur, appellent pourtant de leurs vœux : une société du bien-vieillir, une société dans laquelle chacun et chacune aurait en effet l'assurance de bien-vieillir, quel que soit ses moyens, quel que soit son lieu de vie.

Le compte n'y est donc pas et la mobilisation, dont la nôtre, va se poursuivre sur ce sujet.

Au plan local, notre engagement pour l'hébergement des personnes âgées, une ambition municipale construite de longue date par notre équipe, va évoluer.

Face à la démission de l'ARS et du Conseil Départemental du Finistère sur le sujet de l'Ehpad de Louise Le Roux, les membres du Conseil d'Administration du CCAS de la Ville de Brest ont dû prendre des décisions importantes et difficiles en actant l'impossibilité de réaliser les travaux du projet de rénovation initial des établissements Antoine Salaün & Louise Le Roux et en envisageant un transfert des places de ces deux structures vers un organisme associatif à but non lucratif, agréé à l'aide sociale et qui serait situé – c'est l'une des conditions fixées - sur le territoire brestois concernant les places d'hébergement permanent.

A l'unanimité aussi, ils ont fait le choix de lancer un nouveau plan d'actions que, élus communistes de la Ville de Brest, nous estimons garantir une politique locale du bien-vieillir ambitieuse pour notre ville et ses habitants.

Ainsi, un projet intergénérationnel, comportant notamment la création d'une nouvelle structure municipale d'hébergement pour personnes âgées de type résidence autonomie, verra le jour sur ce même lieu ; l'Ehpad de Kerlévénez situé dans le quartier de Bellevue bénéficiera quant à lui de places d'hébergement supplémentaires.

Les études réalisées pour le projet initial de restructuration ne sont pas perdues, elles seront utiles à la création de ce nouveau projet, incluant donc une résidence autonomie municipale, une crèche municipale ainsi que logement étudiants et/ou jeunes adultes, et que nous devrons construire en lien étroit avec le projet du futur Pôle Vauban et des opérations de renouvellement urbain menées dans ce secteur clé de notre Ville.

Avec ces chantiers, c'est donc tout un quartier qui va continuer d'évoluer ces prochaines années au bénéfice de ses habitantes et ses habitants.

Monsieur le Maire, chers collègues, nous voterons cette délibération.

Je vous remercie.